

FILIÈRE SENIOR

PROGRAMME GYMMÉMOIRE®



35 heures de Formation

FORMATION**12 mars 2019 > 5 juillet 2018****Lieu : CDFAS d'Eaubonne (95)**

> EN CENTRE DE FORMATION

- **Module 1** : du mardi 12 au vendredi 15 mars 2019
- **Module 2 (bilan)** : 6 juillet 2019

> EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Alternance pratique avec mise en place d'un atelier mémoire entre les deux modules

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS**25 FÉVRIER 2019**

Tarif auto-financement : 490 €
 Tarif financeur : 595 €
 Frais de dossier : 20 €

La formation au programme Gymmémoire® permet d'acquérir les moyens d'entretenir la fonction mnésique pour le maintien de l'autonomie de la personne âgée.

Cette formation permet de s'inscrire dans une démarche pédagogique globale de prévention à la santé auprès du public senior.

**Public ciblé**

Toute personne ayant une expérience dans l'animation du public senior et souhaitant se perfectionner dans le domaine de la prévention des chutes.

**Objectifs de la formation**

- Observer, évaluer le public, repérer ses potentialités et ses besoins.
- Concevoir une démarche pédagogique de prévention de la perte de la fonction mnésique dans la cadre du protocole des ateliers mémoire EPGV.
- Concevoir une animation adaptée aux seniors.
- Mettre en oeuvre un atelier mémoire pendant la formation.
- S'approprier l'outil de recueil et d'analyse en ligne I-Programmes EPGV.

CONTACT : SERVICE FORMATION / Tél. 09 52 48 56 26**E-mail : formation@coregepgv-sport.fr**

COREG EPGV IDF / Tél. 01 45 08 09 77 / E-mail : info@coregepgv-sport.fr / 13 rue Etienne Marcel, 75001 PARIS
 N° agrément formation professionnelle continue : 11 7534 608 75



FILIÈRE SENIOR PROGRAMME GYMMÉMOIRE®



Pré-requis

Avoir plus de 18 ans, avoir une expérience d'animation auprès du public senior et être titulaire d'un des diplômes suivants :

- diplôme professionnel de niveau IV et plus, dans le champ sportif (BP - STAPS - etc...).
- CQP ALS option AGEE.



Financement

Ce module s'inscrit dans le dispositif de la formation professionnelle continue: cette formation peut être prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Pour plus de renseignements, prendre contact avec le service formation ou consulter le site :
www.coregepgv-sport.fr



Contenus de la formation

- L'épidémiologie sur la mémoire : causes et conséquences.
- Le vieillissement de la fonction mnésique
- Les tests mémoire du protocole EPGV.
- Les démarches et outils pédagogiques pour une animation individualisée (remise d'une mallette contenant des situations).
- Les conseils d'hygiène de vie.
- La procédure de mise en place et le financement.
- Les outils de communication et le bilan des ateliers.
- I-Programmes EPGV : recueillir les données de terrain et faciliter l'accompagnement individuel de chaque pratiquant.



Bénéfice métier

- Conduire des programmes de prévention sur la perte de mémoire en partenariat avec des CCAS, des caisses de retraite ou des mutuelles.
- S'inscrire dans une démarche pédagogique globale de prévention.



Pour aller plus loin...
Nous vous conseillons de suivre ensuite la formation **Gym autonomie**

